

TERMES DE REFERENCE POUR LA FOURNITURE DE SERVICE DE GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE (PREVENTION ET SURETE) DES LOCAUX ET RESIDENCES DE MDM-CH AU BENIN N° 2601/LOG/CSS/032-A2-TSA

a. Contexte

Dans le cadre de la sécurisation de nos locaux (bureaux et domiciles des expatriés), de notre personnel et de nos biens, nous sollicitons l'expertise d'une entreprise spécialisée dans le domaine.

La prestation concernera les bureaux, les résidences, les places de parking devant les immeubles, les périmètres extérieurs immédiats des bâtiments concernés, etc.

b. Objectifs globaux

Mdm s'attend à recevoir des services de haute qualité, et pour ce faire, le ou (les) soumissionnaire(s) s'emploiera (ont) à exécuter les services requis conformément aux règles de l'art et aux normes et techniques les plus élevées en vigueur. La liste complète des adresses et la description des sites seront fournies lors de la visite pendant les séances de négociation de contrat. Le contrat consistera à mettre à la disposition, sur instructions de MDM, un nombre approprié d'agents spécialisés, d'équipements et de matériel nécessaires afin d'assurer les prestations de surveillance, de gardiennage, et d'intervention pour l'ensemble du patrimoine (personnes, locaux et biens) et de veiller à la sécurité du personnel et du contrôle des visites à l'entrée, à la sortie et aux abords immédiats des sites concernés

Ces sites seront protégés **24h/24h et 7j/7j durant toute l'année, sur la base de la rotation d'une équipe de jour et d'une équipe de nuit** sur les sites.

c. Exigences et spécifications techniques

- Description de sa compréhension de la mission ;
- Description détaillée de la méthodologie et domaine d'intervention ;
- **Liste des villes et zones actuellement couvertes ;**
- Liste du matériel de travail fourni aux gardiens en permanence (jour et nuit) ;
- Liste du matériel de travail et des moyens roulants fournis aux agents d'intervention en cas de nécessité ;
- Preuve de l'existence d'une assurance qui couvre tous les risques inhérents à la fourniture des services ;
- Décrire la stratégie d'intervention et des délais en cas d'urgence ;
- Présenter l'organigramme de la structure, son bref historique et quelques-uns de ses clients ONG actuels ;
- Définir les horaires de travail et la rotation des agents, de même que la procédure de remplacement en cas d'indisponibilité ou d'absence des agents en poste.

d. Objectifs spécifiques :

- Assurer la garde, la surveillance, la protection des biens et des personnes se trouvant à l'intérieur

- du périmètre,
- Surveiller les accès et signaler toute au point focal tout point d'attention,
 - Vérifier l'identité des visiteurs à la guérite et recevoir l'autorisation préalable avant leur accès au périmètre intérieur du site,
 - Contrôler à fréquences régulières et convenables les périmètres intérieurs et alentours immédiats du site.
 - Fournir les services en mettant à disposition le personnel qualifié et les matériels nécessaires ;
 - Garantir que tous ses agents, employés dans le cadre du présent contrat, ont passé avec succès une visite médicale attestant de leurs bonnes conditions physiques et du non-usage de drogues et de narcotiques ;
 - Garantir que tous ses agents, employés dans le cadre du présent contrat, ont une assurance santé ;
 - Veiller à ce que les agents au poste bénéficient de jours de repos par semaine et s'assurer de la mise à disposition de rondier pour leur remplacement ;
 - Procéder au renouvellement périodique des agents affectés sur chaque site et le communiquer à MdM Suisse avant la prise de service ;
 - Respecter strictement les horaires définis pour la réalisation des services ;
 - Garantir que les services rendus sont en conformité avec la législation et les réglementations nationales, et garantir qu'il est lui-même en règle vis à vis des autorités fiscales, sociales et administratives du Bénin ;
 - Garantir que les agents employés sont assidument déclarés et que les dispositions du code du travail sont strictement respectées ;
 - Couvrir les risques liés à l'exécution de la prestation en contractant une assurance responsabilité civile et professionnelle qui couvre tous les risques inhérents à la fourniture des services.
 - Transmettre mensuellement au référent sécurité de MdM, un rapport de la situation sécuritaire incluant les évènements à caractère sécuritaire intervenus sur les sites de MdM et leurs environnements.
 - Transmettre mensuellement une fiche de présence effective au poste du personnel mis à disposition sur chaque site
 - Renforcer au besoin l'équipe de sécurité en cas de manifestations spéciales ou durant les périodes de fortes menaces, ou encore en cas de situations particulières (grève, mouvements sociaux, force majeure, etc.) sur le site.
 - RH :

e. Détail quantitatif et estimatif

- Mise à disposition de deux (02) agents de Prévention et de Sûreté de Jour dont (01) en journée et (01) pour la nuit (d'un bâtiment R+1.) implanté sur deux parcelles au bureau de Cotonou
- Mise à disposition de deux (02) agents de Prévention et de Sûreté de Jour dont (01) en journée et (01) pour la nuit (d'un bâtiment R+1.) au bureau de Parakou
- Mise à disposition de deux (02) agents de Prévention et de Sûreté de Jour dont (01) en journée et (01) pour la nuit (rez-de chaussée) au bureau de Kandi
- Mise à disposition de deux (02) agents de Prévention et de Sûreté de Jour dont (01) en journée

- et (01) pour la nuit (d'un bâtiment R+1) au domicile de la coordinatrice générale à Cotonou
- Mise à disposition de deux (02) agents de Prévention et de Sûreté de Jour dont 01 en journée et 01 pour la nuit (rez-de chaussée,) au domicile de la coordinatrice des services supports à Cotonou

L'Offre financière détaillée en francs CFA et hors TVA.

f. Date et période de déroulement

L'offre tiendra compte d'une période d'exécution d'une année renouvelable.

Votre offre est attendue au secrétariat de MdM-CH au plus tard **le 30/04/2026 à 10h00 (heure de Cotonou)**.